



RÉGION ACADÉMIQUE  
ÎLE-DE-FRANCE

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE  
MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,  
DE LA RECHERCHE  
ET DE L'INNOVATION

### Rectorat

Division des établissements  
Service DACSES

Affaire suivie par  
Franck HUGOY

Mél : ce.dacs@ac-creteil.fr

4 rue Georges Enesco  
94010 Créteil cedex  
www.ac-creteil.fr

Créteil, le 6 octobre 2017

La rectrice de l'académie de Créteil

à

Mesdames et Messieurs les adjoints-gestionnaires

s/c de Mesdames et Messieurs les chefs  
d'établissement

s/c de Mesdames et Monsieur les inspecteurs  
d'académie – directeurs académiques  
des services de l'éducation nationale  
de Seine-et-Marne, de Seine-Saint-Denis  
et du Val-de-Marne

### Circulaire n°2017-076

**Objet : Moyens d'actions dans le cadre de la Maîtrise des Risques Comptables et Financiers**

**PJ :**

**Annexe 1 : Passation de service Gestionnaire**

La politique nationale de la maîtrise des risques comptables et financiers vise à la consolidation et à la sécurisation des processus inhérents à l'activité financière des établissements.

L'académie de Créteil, à travers le Département d'Appui du Conseil et du Suivi des Etablissements Scolaires (DACSES), met en place un programme d'actions par année scolaire afin d'accompagner les EPLE ainsi que les agents dans la mise en œuvre de cette politique.

Ce déploiement de la Maîtrise des Risques Comptables et Financiers (MRCF) des EPLE nécessite une synergie de l'ensemble des acteurs. La finalité est d'encourager les initiatives s'inscrivant dans cette démarche pour diffuser, accompagner et mutualiser les connaissances. La performance de la fonction financière sous entend une vigilance accrue sur la formalisation des procédures, ainsi qu'une plus grande fiabilité comptable et budgétaire.



Les moyens d'actions s'articulent autour de deux axes:

## **1-Animation du territoire**

2

**Des réunions départementales des comptables, des gestionnaires, et des secrétaires**, moments forts en termes d'échanges, se tiendront durant l'année scolaire. Elles seront un écho des rencontres avec les coordonnateurs gestionnaires et secrétaires. Cette année se caractérise par la volonté de déployer des réunions de districts comptables afin de réunir les coordonnateurs et ainsi obtenir un retour plus proche des réalités.

Parallèlement, dès septembre 2017, le DACSES se rendra dans les premières réunions de districts des gestionnaires pour effectuer un état des lieux sur la rentrée (tutorats, remplacements...) dans un souhait d'améliorer la réactivité académique déjà engagée face aux problématiques de terrain.

**Les dialogues de gestion comptable**, qui permettent de dresser un bilan plus approfondi et individualisé de la MRCF, vont être poursuivis en associant le cas échéant les gestionnaires du groupement. L'objectif est de sensibiliser l'ensemble des acteurs sur la nécessité de consolider la qualité comptable.

« **l'Actualité DACSES** » sera toujours diffusée dans une optique d'information sur les évolutions réglementaires, mais également pour apporter des réponses, des conseils dans les domaines juridiques et financiers auprès des établissements. La finalité consiste à communiquer des outils dans un souci de meilleure régularité des comptes.

**Un Groupe de Travail** portant sur les fusions et les ouvertures des EPLE se tiendra durant l'année scolaire 2017-2018. Un document d'accompagnement sera proposé portant sur l'ensemble des procédures attendues lors de ces évolutions.

## **2-Accompagnement & formation**

L'accompagnement dans la maîtrise des risques s'inscrit dans l'offre de formation proposée par l'académie de Créteil. Cette sensibilisation à la Maîtrise des Risques Comptables et Financiers est présente dès la prise de fonction, en vue d'intégrer cette démarche pour les nouveaux gestionnaires dans le cadre de l'adaptation à l'emploi.

Cette formation est également déclinée envers un public confirmé synonyme de développement des bonnes pratiques concernant la qualité comptable.

L'ensemble de ces dispositions visent à l'amélioration de la professionnalisation de la fonction d'adjoint-gestionnaire. Dans le cadre d'une continuité du service public, il convient de sécuriser la transmission des données de gestion de l'EPLE afin de permettre à l'ordonnateur, ou à l'adjoint-gestionnaire nouvellement nommé, d'en appréhender le contenu dans sa globalité. Vous voudrez bien trouver en **annexe 1**, un document qui constituera le relais entre le gestionnaire sortant et l'entrant. Il doit être renseigné dès à présent avec la plus grande attention par tous les gestionnaires, qu'ils soient dans une perspective de mutation ou non.



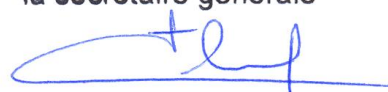
### 3-Calendarrier prévisionnel 2017-2018

3

<b>PERIODE</b>	<b>GROUPE DE TRAVAIL REUNIONS</b>
SEPTEMBRE 2017	Réunion Tuteurs-Tutorés
NOVEMBRE 2017	Réunions Départementales des secrétaires
NOVEMBRE 2017	Groupe de Travail Fusion, Ouverture des EPLE
DÉCEMBRE 2017	Réunion coordonnateurs gestionnaires
JANVIER 2018	Groupe de Travail Fusion, Ouverture des EPLE
JANVIER 2018	Réunion coordonnateurs secrétaires
MARS 2018	Réunions départementales des gestionnaires
AVRIL 2018	Comité de suivi de la carte comptable
MAI 2018	Réunion des coordonnateurs comptables
JUIN 2018	Séminaire des comptables
JUIN 2018	Réunion coordonnateurs gestionnaires
JUILLET 2018	Réunion coordonnateurs secrétaires
<b>PERIODE (durant toute l'année)</b>	
Dialogues Gestion Comptable	
Rencontre avec les Collectivités	
<b>GT MINISTERE dates à déterminer</b>	

Je vous remercie de la part importante que vous prenez dans cet objectif collectif d'amélioration de la qualité comptable au sein de l'académie de Créteil. Cette démarche s'appuie sur l'esprit de solidarité qui nous caractérise et sur la reconnaissance de l'importance d'un environnement professionnel à même de sécuriser les conditions de travail des services administratifs en EPLE.

Pour le Recteur et par délégation  
la secrétaire générale



Sylvie THIRARD